

Séance du Conseil communal du 24 février 2021

# Résumé des points inscrits à l'ordre du jour



## SEANCE PUBLIQUE

### **1. TRAVAUX ET PATRIMOINE – Plan Communal d'Investissement (PIC) 2019-2021 - Acquisition d'un immeuble sis Place Léopold 12 à CHIMAY**

Le Plan d'Investissement Communal (PIC) 2019-2021 prévoit l'acquisition pour cause d'utilité publique de l'immeuble dit "bâtiment de l'ancien ministère des finances » sis Place Léopold, 12 à 6460 CHIMAY en nature d'immeuble administratif (cadastré Section C n°383f) et en nature de maison (cadastré Section C n°381k) pour une superficie totale de 14a et 25ca d'après cadastre.

Le Conseil est invité à marquer son accord sur la remise d'une offre sur base du prix proposé par le propriétaire actuel, à savoir 2.000.000,00 €.

La délibération sera transmise au SPW - Mobilité et Infrastructures / Département des Infrastructures locales.

### **2. TRAVAUX ET PATRIMOINE - Rénovation urbaine du quartier du Centre - Arrêté de subvention modificatif et avenant 1 à la convention-exécution 2010**

Dans le cadre de la politique de réaménagement et de redynamisation du centre-ville, il est proposé au Conseil d'approuver, de première part, le projet d'arrêté de subvention modifiant l'arrêté ministériel du 02 février 2011 et, de deuxième part, le projet d'avenant n°1 à la convention 2010 réglant l'octroi à la Ville de Chimay d'une subvention complémentaire de 14.314,21 € pour la réalisation des travaux relatif à la « rénovation urbaine –Rénovation de deux logements – Rue d'Austravant et rue Petite Chienneterie à 6460 Chimay ».

### **3. MARCHES PUBLICS – Convention – Centre de vaccination temporaire – Salle Sudhaina**

La vaccination est considérée comme un axe essentiel de la lutte contre la pandémie de Covid-19. C'est dans ce cadre que le site du Centre culturel SUDHAINA a été choisi par l'AVIQ afin d'accueillir un centre de vaccination. Le Collège propose au Conseil de contractualiser cette occupation.

### **4. URBANISME - Création/modification de voirie à CHIMAY - Chemin de la Justice - Chemin Vert - Rue de Forges - SRL CHIMAY VILLAGE**

À la suite de la décision de refus de permis du Collège concernant la démolition d'une habitation et de ses annexes, déboisement, modification du relief du sol, construction de 40 appartements, de 2 maisons et d'un immeuble de bureaux/services avec aménagement des abords comprenant la création d'un bassin d'orage et d'un verger, le dossier a été soumis à la procédure voirie. Le Collège propose au Conseil de refuser la demande de création/modification de voirie, située entre la rue de Forge, le Chemin de la Justice et le Chemin Vert. La demande tendait à la création d'un trottoir le long du chemin Vert et le long

du chemin de la Justice, de deux chemins piétons, d'un accès depuis la rue de Forges et de 25 emplacements de stationnement.

Le demandeur sera informé de ce refus par envoi dans les quinze jours à dater de la présente délibération. La cellule des recours sera également mise au courant dans les plus brefs délais et le public informé par voie d'avis suivant les modes visés à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (délibération intégralement affichée, sans délai et durant quinze jours).

#### **5. AFFAIRES GENERALES - Dotation 2021 Zone de Police à la zone police de la Botte du Hainaut**

Le Collège propose au Conseil d'approuver la contribution financière de 932.820,50€ de la Ville de Chimay dans le budget 2021 de la zone de police Botte du Hainaut.

#### **6. AFFAIRES GENERALES - Modification de limitation de la vitesse au zoning industriel de Baileux**

La vitesse au zoning industriel de Baileux devant être réglementée et la mesure s'appliquant à la voirie communale, le Collège propose au Conseil de placer le zoning industriel de Baileux en zone 50 km/h.

#### **7. AFFAIRES GENERALES - Rapport PCS 2020-2025**

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) doit répondre à deux objectifs : le développement social des quartiers et la lutte contre toutes formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité (au sens large).

Le Collège propose au Conseil de marquer son accord sur les documents présentés par le PCS de Chimay à savoir: le rapport d'activités , les rapports financiers du PCS et article 20 pour l'année 2020.

#### **8. AFFAIRES GENERALES - changement d'appellation odonymique Route Charlemagne à 6464 Baileux pour le tronçon de rue jouxtant la Rue de Rocroi (doublon avec la Route Charlemagne du zoning)**

Des problèmes administratifs étant causés par l'appellation d'une rue qui fait doublon avec la Route Charlemagne du zoning, il est demandé au Conseil d'accepter de renommer le tronçon de rue jouxtant la Rue de Rocroi à 6464 Baileux, "rue Sainte-Hélène" (appellation faisant référence à l'ancienne chapelle).

La présente délibération accompagnée du croquis sera envoyée au SPF Finances-Administration du cadastre.

**9 – AFFAIRES GENRALES - Recrutement d'un Directeur financier (H / F) à temps plein statutaire - Arrêt des conditions d'accès à la fonction**

Le poste de Directeur financier étant vacant à partir du 01/05/2021, le Collège propose au Conseil d'initier la procédure visant à pourvoir à la vacance de ce poste. Cet emploi sera accessible par recrutement, par promotion et par mobilité (détail des conditions d'accessibilité à retrouver dans la délibération).

Un appel interne et externe à candidatures sera lancé à tous les agents réunissant les conditions demandées et des épreuves seront organisées sur base de la délibération ci-jointe.

**10 – AFFAIRES GENERALES - Renouvellement du programme de coordination locale pour l'Enfance**

Le Conseil est invité à approuver la proposition de programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance). Le projet de ce programme sera transmis à la Commission d'Agrément.

**11. ENSEIGNEMENT- Plan de Pilotage - Groupe solaire Jehan Froissart - Modification / Recommandation pour approbation**

Le groupe Scolaire Jehan Froissart faisant partie de la première vague de la mise en œuvre des plans de pilotage, il est proposé au Conseil d'approuver les modifications apportées au Plan de Pilotage.

**12 - FINANCES - Compte 2018 fabrique d'église Lompret**

La fabrique d'église Saint Nicolas à Lompret a arrêté le compte de l'exercice 2018. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.